



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour publication immédiate

Budget 2025 de la Ville de Mont-Saint-Hilaire : le compte de taxes moyen indexé sous le seuil de l'inflation

Mont-Saint-Hilaire, le 10 décembre 2024 — La Ville de Mont-Saint-Hilaire a présenté son budget 2025 le 9 décembre dernier en séance extraordinaire du conseil municipal. Ce budget de fonctionnement de 50,9 M\$ permet au conseil municipal de respecter son engagement d'indexer le compte de taxes moyen sous le seuil d'inflation du Québec des quatre dernières années, tout en maintenant l'offre de services de qualité à la population.

« Nous sommes conscients qu'au cours des dernières années l'augmentation du coût de la vie a grandement affecté la population. Nous avons donc multiplié les efforts pour être en mesure de limiter la hausse de la charge fiscale qui relève de la Ville sous le seuil de l'inflation. L'exercice aura été ardu, mais nous serons en mesure en 2025 de maintenir les programmes et services existants, tout en accordant des moyens pour réaliser des projets guidés par notre planification stratégique 2023-2028 et notre Plan climat », a mentionné M. Marc-André Guertin, maire de Mont-Saint-Hilaire.

L'impact de la réalité territoriale : un frein au développement et à la croissance des revenus de la Ville

Mont-Saint-Hilaire a enregistré un très faible taux de développement au cours de la dernière année. Cette situation, combinée à un faible taux de présence industrielle sur le territoire, exerce une pression directe sur les revenus municipaux et limite la capacité de la Ville à faire face aux augmentations significatives des quotes-parts des organismes régionaux.

Cette année, 16,6 M\$ du budget municipal sont consacrés au financement des organismes régionaux, soit près du tiers des dépenses de la Ville. De ce montant, 67 % sont attribués à la sécurité publique ainsi qu'à la MRC de La Vallée-du-Richelieu. En 2025, la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu augmente sa quote-part de 12,7 %, tandis que la Régie intermunicipale de police Richelieu–Saint-Laurent et la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) augmentent respectivement leurs quotes-parts de 7,8 %. Mont-Saint-Hilaire doit donc redoubler d'efforts pour préserver les programmes et services essentiels offerts à sa population.

Malgré cet enjeu majeur, avec une saine gestion du denier public, la Ville arrive à présenter un budget équilibré et à limiter l'impact sur le compte de taxes de ses contribuables.

Un compte de taxes sous le seuil de l'inflation du Québec

Pour l'an prochain, le compte de taxes moyen augmentera de seulement 1,7 %. Ainsi, en 2025, le logement moyen à Mont-Saint-Hilaire, d'une valeur de 545 500 \$, connaîtra une hausse de son compte de taxes d'environ 69 \$, incluant les tarifications, la taxe foncière et la taxe spéciale.

Le conseil municipal respecte ainsi son engagement de maintenir le taux d'augmentation du compte de taxes sous le seuil de l'inflation du Québec cumulé depuis les quatre dernières années. En effet, depuis 2021, la Ville de Mont-Saint-Hilaire présente un cumulatif de 18,27 % d'augmentation, tandis que l'inflation du Québec est chiffrée à 18,61 % et celle de Montréal à 19,65 %.

Le Plan climat au cœur des projets de l'année 2025

Investir dans la lutte contre les changements climatiques et agir en pensant aux générations futures demeure une priorité pour le conseil municipal. Ainsi, les élus et élues ont collaboré étroitement avec l'administration municipale afin de réaliser et mettre en œuvre un Plan climat. Ce plan ambitieux présente des mesures concrètes pour accélérer la transition écologique. En 2025, diverses aides financières, dont des subventions, sont d'ailleurs prévues afin de mettre en place de manière efficace ces initiatives, assurant ainsi un impact réel et durable pour notre communauté. Pour la prochaine année, nous pourrions poursuivre la protection de milieux naturels, le contrôle accru des espèces exotiques envahissantes ainsi que la caractérisation des milieux boisés et la délimitation de milieux humides.

Par ailleurs, des mesures importantes sont prévues pour la gestion de l'eau, comme la séparation des réseaux d'égouts pour les rues Sainte-Anne et Provencher, contribuant à la préservation de cette ressource naturelle si précieuse. En matière de décarbonation, des efforts significatifs seront déployés par l'administration municipale pour convertir les bâtiments municipaux du mazout à l'électricité. Cette conversion aura un impact significatif sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, plusieurs initiatives visant à transformer nos habitudes de déplacement pour un avenir plus vert seront mises de l'avant en 2025 puisque la mobilité durable est un chantier important du Plan climat. Entre autres, l'aménagement d'une voie réservée au transport collectif présentement en cours sur le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier se poursuivra et une étude préliminaire sur la faisabilité d'un viaduc cyclable sera également réalisée.

Plusieurs autres projets verront le jour. Pour obtenir tous les détails du budget 2025, consultez le site Internet de la Ville, sous l'onglet *Services aux citoyens/Finances*.

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 400 citoyens. Ville de nature, d'art et de patrimoine, elle est fière de ses valeurs de développement durable, qu'elle manifeste notamment en protégeant et en préservant ses milieux naturels. Mont-Saint-Hilaire est aussi un lieu incontournable de l'activité artistique et touristique de la Vallée-du-Richelieu et possède un riche patrimoine historique et culturel.

- 30 -

Source : Ville de Mont-Saint-Hilaire
Information : Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca